

## Spécial enseignement professionnel et carte des formations 2021-2022

### Quel avenir pour la voie pro ?

Dans notre académie comme ailleurs, la question se pose de manière accrue. La dernière réforme a porté un nouveau coup contre la voie professionnelle. Elle s'inscrit dans une attaque globale contre les travailleur.euses et dans la droite ligne des lois « travail » et « liberté de choisir son avenir professionnel ». Nous sommes très loin de « l'excellence » annoncée par Banquer. Au contraire, la réforme s'est traduite par la réduction des heures de formation, la mise en place de familles de métier absconses, la disparition du diplôme intermédiaire, la promotion de l'apprentissage au détriment du statut scolaire...

Nous ne connaissons que trop les maux de la voie professionnelle qui en découlent : le découragement grandissant des personnels pourtant engagés auprès des élèves les plus fragiles, la montée des tensions dans les établissements, la perte de sens de nos métiers.

Dans le même temps, nous faisons le constat d'une baisse des effectifs dans la voie professionnelle depuis plus de deux ans. C'est une conséquence de la crise sanitaire que nous traversons mais on ne peut pas exclure le fait que la réforme que nous avons subie participe à la désaffection de la voie professionnelle. Les familles font le choix d'envoyer massivement leurs enfants

dans la voie générale ou technologique dont la promotion est plus facilement assurée au sein des collèges. Dans le même temps, la disparition d'un service public de l'orientation ne favorise pas une orientation construite et pensée au plus près des besoins des élèves.

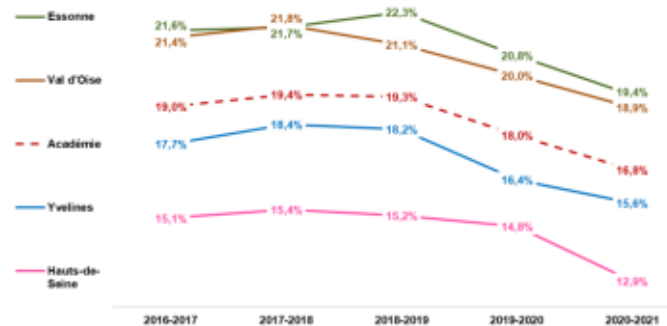
### Ne pas se résigner !

Dans ce contexte, il ne s'agit pas de se résigner. La CGT Educ'action qui syndique l'ensemble des personnels de l'éducation continue de revendiquer une égale dignité entre les trois voies du lycée. Nous considérons également que l'apprentissage n'est pas une solution satisfaisante. Cela serait considérer que la formation professionnelle et humaniste puisse être confiée à des entreprises dont la logique de profit est à l'opposé du temps nécessaire à la formation. L'apprentissage reste une voie discriminante à plusieurs niveaux. Discrimination sociale mais aussi de genre.

Il reste qu'il ne s'agit pas de rester seulement dans le constat. Nous avons des propositions à faire auprès de notre rectorat pour améliorer les conditions de travail des personnels et les perspectives des élèves. **C'est la double besoin de notre syndicalisme : améliorer les conditions de travail immédiates et participer à la transformation de notre société. Cela ne peut se faire seul et nécessite l'engagement de tout.es.**

## Effectifs : une évolution inquiétante

On observe une baisse inquiétante des effectifs dans la voie professionnelle. Cela se traduit par un écart de plus de 600 élèves entre les prévisions de janvier dernier et les constats à la rentrée. La baisse des effectifs dans la voie professionnelle se retrouve dans la hausse des effectifs au sein de la voie générale et technologique.



Deux ans sans véritables portes ouvertes au sein des établissements, cela a forcément nuit à l'attractivité. Néanmoins, ce seul fait ne peut être la seule explication. La voie professionnelle connaît une désaffection croissante. La faute à une politique qui oublie totalement cette voie de formation pour mettre uniquement en avant l'apprentissage. **C'est logique, la voie professionnelle coûte chère.** Cela prend du temps, de l'énergie et de l'argent de former correctement un-e jeune surtout quand il est issu des classes populaires. Ce n'est pas à une nouveauté mais la voie professionnelle concentre les difficultés scolaires et sociales et ce n'est pas un hasard si les jeunes dont nous avons la charge ne trouvent pas de place en apprentissage et parfois en PFMP. La question qui va se poser dans les prochaines semaines sera autour du devenir des formations sous tension. Il s'agit pour nous de ne pas prendre des décisions au regard des évolutions récentes des effectifs. L'académie de Versailles doit garantir une offre de formation à la hauteur des besoins dans notre région.

**Il faut mettre en place une politique académique de promotion de la voie professionnelle sous statut scolaire.** Rendre attractive la voie professionnelle, cela demande une communication institutionnelle qui valorise aussi la voie scolaire ainsi qu'une professionnalisation de la communication. A l'heure actuelle, ce sont les équipes des LP et des SEP qui se déplacent dans les collèges pour présenter les formations.

## Les enjeux de la carte des formations

Les prochaines semaines seront importantes pour la voie professionnelle dans notre académie. D'un point de vue institutionnel, le groupe de travail sur la carte des formations aura lieu le mardi 7 décembre prochain avant un conseil technique académique le lundi 13 décembre. **La CGT Educ'action portera ses revendications auprès de l'administration.**



Les enjeux seront nombreux. L'avenir de la filière Gestion Administration devenue AGORA est toujours au centre des problématiques locales et nationales. Il s'agit surtout de proposer une offre de formations large notamment dans les filières industrielles. C'est l'attractivité des filières qui doit être au centre. Les familles de métiers ont modifié les parcours des élèves. Il suffit pour cela de prendre en exemple la filière énergétique. La seconde peut être proposée pour les élèves sans que l'ensemble des bac professionnels soient présents dans le lycée. L'effet « lycée » est pourtant une caractéristique importante pour les élèves de la voie professionnelle. Dans le même temps, il est nécessaire de développer des poursuites d'études pour les élèves en proposant une offre de formation locale notamment en BTS pour que les élèves accèdent au meilleur niveau de qualification.

## **Permettre une réelle diversité des parcours**

C'est le discours mis en avant par l'administration. Il faut que cela se traduise dans les actes. Il faut développer des passerelles du CAP vers la 1<sup>ère</sup> Bac Pro ; de la 2<sup>nd</sup> GT vers la 1<sup>ère</sup> Bac Pro. Cela passe notamment par une meilleure intégration des élèves de CAP souhaitant poursuivre en bac professionnel. Des places peuvent être réservées mais au-delà de la possibilité d'intégrer une classe, il s'agit de faciliter le rattrapage du niveau requis. Des moyens spécifiques doivent être fléchés en termes d'heures pour permettre le travail en groupe en particulier dans les disciplines générales.

Pour limiter le décrochage et permettre la réussite des élèves de la voie pro en BTS, il faut de vraies classe BTS passerelles, avec une 1<sup>ère</sup> d'adaptation.



## **Maintenir une offre de formation à la hauteur des enjeux**

Les prévisions d'évolution d'effectifs ne doivent pas être la principale boussole en termes de carte des formations. Il faut maintenir l'offre actuelle en l'ajustant par le haut pour proposer une offre de formation satisfaisante dans un secteur géographique raisonnable.

## **Une politique académique de promotion de la voie professionnelle**

A l'heure actuelle, les équipes seules se déplacent dans les collèges pour présenter les formations scolaire et promouvoir la voie scolaire. Pendant que le rectorat et la région font uniquement la promotion de l'apprentissage.

Rendre attractive la voie pro, cela passe par une véritable politique de communication et de valorisation de la formation sous statut scolaire. Cela demande une professionnalisation de la communication et une prise en charge institutionnelle.

## **Investir réellement dans les LP**

La région modifie le mode de calcul des budgets. Certaines dotations qui compensaient des inégalités disparaissent, comme par exemple, « éloignements » qui profitait aux lycées qui ont des coûts de transports importants pour accéder aux lieux de cultures. La dotation de solidarité est calculée à l'intérieur de l'établissement selon différentes catégories (CPGE ; lycée GT ; lycée Pro...) et différents seuils. L'utilisation de médianes d'IPS différentes génère toujours une discrimination des élèves de la voie pro. La dotation de solidarité passe de 45 €/élève à 30€/élève (: 5,6 M€ en 2022 pour 184 011 élèves contre 5,7 M€ en 2021 pour 126 669 élèves).

Dans le même temps, la réforme de la formation professionnelle diminue la taxe d'apprentissage. L'équipement des ateliers doit être au centre d'un véritable audit au sein des lycées. Les plateaux techniques ne sont pas toujours au niveau des enjeux de formations. Cela crée la terrible impression d'une formation au rabais pour les élèves et pour les enseignant-es. L'équipement des lycées professionnels doit être au diapason des évolutions au sein des entreprises au risque dans le cas contraire de renforcer le décalage entre les exigences du monde professionnel et la réalité de la formation des jeunes.

## **Répondre aux enjeux de la période**

Durant la pandémie, des moyens supplémentaires avaient été alloués à l'Education Nationale dans le cadre d'un plan jeune. Cela avait permis un certain nombre de FCIL notamment en réparation de cycles. L'enjeu est majeur dans notre académie avec le développement notamment des mobilités douces. Il s'agit de porter réellement la création d'une certification qui pourrait venir en complément des formations existantes. Cela permettrait une véritable diversité des parcours dans la filière. Des FCIL avaient également été créées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Il s'agit à nouveau de proposer des formations qualifiantes pour répondre aux enjeux qui sont dans le secteur énormes. Dans le même temps, il faut engager globalement une réflexion sur les salaires et les conditions de travail pour permettre une réelle attractivité.

## **Des moyens pour l'expérimentation pédagogique**

Longtemps, le lycée professionnel a été un laboratoire d'expérimentations pédagogiques avant d'être celui des expérimentations de notre ministre. Cela passait par des dotations qui permettaient la réalisation de projets, la réduction des effectifs, des temps de concertation. L'exemple de la philosophie est ici symbolique. Il s'agissait d'une lointaine revendication de la CGT mais pas dans les conditions actuelles.

**Une enveloppe spécifique doit être dédiée pour donner une marge « réellement qualitative » au sein des établissements en faisant confiance aux personnels. A minima, il faut récupérer les heures du chef d'œuvre et de la co-intervention.**

## **Combattre les inégalités !**

La concentration des difficultés sociales et scolaires dans la voie professionnelle des lycées est manifeste. Pour lutter réellement contre le décrochage scolaire et améliorer les climats d'établissements, il faut répondre rapidement aux revendications suivantes :

- ◆ **Construction de places d'internats**
- ◆ **Reconnaissance de cette difficulté sociale par une réintégration des lycées dans une carte élargie de l'Éducation Prioritaire**
- ◆ **Renforcement des équipes** médico-sociales, création de postes de CPE
- ◆ **Maintien de lycées à taille humaine**
- ◆ **Réduction des effectifs : 20 élèves par classe en Bac Pro et 12 en CAP ; des moyens pour dédoubler**



**L'intérêt de la voie pro et des PLP : la CGT !**